

Chocolat en Poudre
"GROPPY"
Paquet 1/2 Kg. P.T. 30
Paquet 1/4 Kg. P.T. 15
En vente chez
"GROPPY" &
A.L. AMERICANA
R.C. 76886

Frontière Année 70, 71
JOURNAL SUISSE D'EGYPTE
ET DU
PROCHE-ORIENT
Organe Officiel des Sociétés Suisses
UN POUR TOUS TOUS POUR UN
Alexandrie: 20, Rue Salah El Dine - Téléphone 29795 Adresse Télégraphique «HELVE» Alexandrie
Abonnements: Egypte P.T. 125 - Etranger P.T. 150

MAITRES
HORLOGERS
A GENÈVE
chez
HOROVITZ & Cie
JOAILLIERS
Montres de Marque
23 Rue Chérif Pacha
ALEXANDRIE

UNE BONNE ANNÉE DANS
LE MONDE DU TRAVAIL

«L'emploi, la productivité et les salaires ont encore augmenté sensiblement dans la plupart des pays au cours de 1955, tandis que le chômage diminuait et que les prix à la consommation conservaient leur stabilité». Tel est le tableau optimiste du monde du travail que M. David A. Morse, directeur général du B.I.T., nous donne dans l'analyse qu'il vient de faire de l'évolution sociale de l'année écoulée. Sans doute son affirmation comporte-t-elle bien des restrictions et bien des nuances, mais 1955 enregistre en effet, surtout en Amérique du Nord et en Europe occidentale, une nette amélioration.

AUGMENTATION
DE L'EMPLOI

Comment ne pas être frappé par exemple de ce que les effectifs de la main-d'œuvre mondiale se soient accrus de 12 à 15 millions ? Il est incontestable que le volume de l'emploi atteint le niveau le plus élevé qu'il ait jamais connu, ce qui se traduit même parfois, comme dans le cas de l'industrie du bâtiment, par une pénurie de main-d'œuvre. La population active totale s'étant, d'autre part, accrue moins rapidement, le chômage a diminué d'autant. Quelques caractéristiques: en Belgique 50.000 chômeurs ont trouvé du travail, en Allemagne occidentale, 300.000 et à Berlin Ouest, 40.000 tandis que même en Italie, où il est considéré comme chronique, le chômage accusait une légère baisse.

Son augmentation en Asie indique cependant l'existence de difficultés économiques et sociales qui pourraient avoir de sérieuses répercussions et dont M. Morse ne laisse pas de souligner le danger.

AUGMENTATION
DES SALAIRES REELS

La stabilité des prix à la consommation et l'augmentation des salaires réels, en effet, sont restés stables ou n'ont pas augmenté de plus de 3% pour l'ensemble de l'année, exception faite toutefois en Amérique du Sud et en Asie où ils enregistrent une hausse de plus de 10%. Cependant le directeur général relève certaines augmentations apparues au cours des derniers mois qui pourraient bien être les signes avant-coureurs d'une nouvelle hausse et il insiste sur la nécessité de veiller au danger d'inflation au cours de 1956. Mais on assiste par contre à une hausse générale des salaires, allant de 3,5% dans la plupart des cas jusqu'à 9% dans celui de la France, qui implique, étant plus forte que celle des prix, celle des salaires réels. Il semble en outre, que le fait se vérifie même dans les pays pour lesquels le BIT ne possède que des statistiques incomplètes.

AUGMENTATION
DE LA PRODUCTIVITÉ

Enfin, les chiffres autorisent à parler de «niveaux record de la productivité». Elle s'est même accrue plus rapidement que l'emploi, ce qui entraîne l'augmentation de la production par homme.

AUGMENTATION
DE LA PRODUCTIVITÉ

Enfin, les chiffres autorisent à parler de «niveaux record de la productivité». Elle s'est même accrue plus rapidement que l'emploi, ce qui entraîne l'augmentation de la production par homme.

Par MER
ou par AIR
MENLICA
Le talisman du voyage
Quelques gouttes sur un carré de sucre raffiné assainissent le cœur et l'estomac.
Facilite la digestion.
Produit WEISER
Le nom garantit la qualité
Dans toutes les Pharmacies

ASSEMBLEE FÉDÉRALE

La session de printemps des Chambres fédérales a commencé le lundi 5 mars, et sa durée est estimée à deux semaines et demie.

A l'ordre du jour des deux conseils figurent notamment: traitement du personnel fédéral; acquisition d'une série d'essais d'avions P-16; résultats de l'initiative socialiste pour la réduction des impôts et de l'initiative populaire pour l'amélioration du réseau routier; créations de nouvelles missions diplomatiques et transformation de légations en ambassades; convention avec le Luxembourg sur les assurances sociales; modification de la loi sur les dessins et modèles industriels; adaptation des anciennes rentes de l'assurance militaire; dime de l'alcool 1954-1955; construction d'un immeuble pour le Bureau fédéral des poids et mesures; reports de crédits de 1955 à 1956; droits de douane grevant le bois d'œuvre d'essences résineuses; 52ème rapport du Conseil fédéral sur les mesures de défense économique; pétitions.

En plus, le Conseil national s'occupera des points suivants: nouveau règlement sur le début des sessions d'hiver et d'été; modification de l'organisation des troupes; cours d'introduction pour les groupes de chars; préavis sur l'initiative concernant le vote des dépenses par l'Assemblée fédérale; con-

L'ÉNERGIE ELECTRIQUE SUISSE
DANS L'IMPASSE

L'Office fédéral de l'économie électrique communique:

Le 25 janvier dernier, nous avons annoncé que l'alimentation en énergie électrique pouvait être considérée comme assurée dans la mesure où une sécheresse extrême ne surviendrait plus cet hiver. Tel n'a pas été le cas malheureusement. La vague de froid qui sévit depuis le 1er février a fait baisser les débits des cours d'eau très rapidement. En même temps, la consommation s'est accrue d'une manière imprévisible et excessive, alors que les importations, pas suite des difficultés dans lesquelles se trouvent nos

Aide Suisse à l'Europe

L'Aide suisse à l'Europe organise cette année sa collecte du 25 février au 16 mars. Le professeur C. Ludwig a exposé le programme de secours 1955 en sa qualité de président de l'Aide suisse. Les œuvres en faveur des réfugiés en Autriche, Italie, Grèce et à Berlin seront poursuivies, ainsi que celles en faveur des régions socialement pauvres de l'Italie du Sud, de la Yougoslavie et de la Grèce.

DU GRIMSEL AU TESSIN

Le comité de la section automobile de Berne du Touring Club Suisse s'est occupé du projet de tunnel élaboré par M. A. Coudray, ingénieur à Martigny, pour une liaison Nord-Sud. Ce tunnel partirait de la Handek jusqu'à Oberwald, dans le Valais et de là, continuera dans le Val Bedretto au Tessin.

TUNNEL ROUTIER
SOUS LES ALPES

Le comité de la section automobile de Berne du Touring Club Suisse s'est occupé du projet de tunnel élaboré par M. A. Coudray, ingénieur à Martigny, pour une liaison Nord-Sud. Ce tunnel partirait de la Handek jusqu'à Oberwald, dans le Valais et de là, continuera dans le Val Bedretto au Tessin.

LA DIPHTERIE
TEND A DISPARAITRE

Il ressort d'une enquête que vient de faire l'Organisation mondiale de la santé et qui couvre 36 pays des différentes parties du monde, que depuis le début du XXème siècle, la mortalité par diphtérie n'a cessé d'y décroître et que cette maladie ne constitue en fait plus un problème de santé publique.

PROBLÈMES ACTUELS DE LA
POLITIQUE EXTÉRIEURE SUISSE

Sous les auspices de la chambre de commerce de Genève, M. Alfred Zehnder, ministre, secrétaire général du département politique fédéral, a parlé à Genève devant les représentants des autorités et des milieux genevois du commerce, des «problèmes actuels de la politique extérieure suisse».

Introduit par M. A. Piottet, président de la chambre, M. Zehnder s'est d'abord attaché à montrer comment la Suisse, qui n'a pas de politique extérieure active et ne crée pas de problèmes internationaux par ses initiatives, n'en subit pas moins la politique internationale à laquelle elle ne peut échapper étant elle-même un Etat dans la société internationale des nations. Il montra qu'au siècle de l'équilibre européen, nous trouvions tout naturellement notre place et notre rôle, tandis qu'aujourd'hui il n'y a plus cet équilibre et que tout a changé, sauf notre attachement à une neutralité qui a prouvé sa valeur. Et le ministre entend exposer quelques-unes des questions les plus importantes et les plus générales pour montrer comment dans cette conjoncture notre pays peut vivre, travailler, prospérer sans compromettre d'une manière ou d'une autre sa neutralité. Il parle alors des droits et devoirs des neutres, de la distinction qu'il faut faire entre la neutralité ordinaire et la neutralité durable et permanente, de la sécurité collective et des tentatives d'intégration européenne. La neutralité politique peut être définie comme étant l'obligation pour un Etat d'être de conduire sa politique étrangère de manière à ne pas être impliqué dans un conflit armé, mais cette obligation doit être interprétée restrictivement et ne peut se rapporter qu'aux actes de politique étrangère et non pas à d'autres actes tels que l'action humanitaire. En outre, l'Etat neutre peut s'arroger le droit d'offrir ses bons offices ou sa médiation. Le ministre montrera ensuite que la neutralité est notre affaire à nous et que la politique poursuivie par le Conseil fédéral est de renforcer la thèse qui consiste à ne pas permettre aux autres pays de dire à la Suisse ce qui est neutre et ce qui ne l'est pas. L'essentiel est que la confiance des Etats dans la politique faite par la Suisse reste intacte.

POURPARLERS GERMANO-SUISSES

Le département politique fédéral communique:

Du 20 au 23 février 1956, des pourparlers ont eu lieu à Schaffhouse entre une délégation suisse et une délégation allemande au sujet de corrections à apporter à la frontière dans la région de Schaffhouse. Les deux délégations, qui étaient dirigées du côté suisse par le conseiller de légation Binschedler, du département politique fédéral, et du côté allemand par l'ambassadeur Holzhausen, du ministère des affaires étrangères à Bonn, ont examiné les propositions présentées de part et d'autre et ont trouvé un large terrain d'accord. C'est ainsi que la frontière longeant la Wutach doit, en ce qui concerne le pont, ne cesser à la Suisse du territoire de l'enclave allemande de «Verenahof», du désir de plus, près du poste-frontière de Durstgraben à Hochhausen, un déplacement de frontière doit être effectué à la suite de l'élargissement de la route construite à Schaffhouse. Du côté allemand, on se déclare en outre disposé à un échange de terrain près du poste principal de douane de Kreuzlingen, ce qui est envisagé pour le milieu de en vue de faciliter la construction des nouveaux bâtiments de douane tant suisses qu'allemands. Touchant la modification du tracé de la frontière au passage de Stein am Rhein/Oehningen destinée à fédéral.

Rectifications de frontières dans
la région de Schaffhouse

Le département politique fédéral communique:

CONDUCTEURS POUR L'ELECTRICITE

COSSONAY
S.A. DES CABLERIES & TRÉFILIERES
COSSONAY
Agent pour l'Égypte
THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE
15, Rue Toussoum - Tél.: 26103 - ALEXANDRIE

LA DIPHTERIE
TEND A DISPARAITRE

Il ressort d'une enquête que vient de faire l'Organisation mondiale de la santé et qui couvre 36 pays des différentes parties du monde, que depuis le début du XXème siècle, la mortalité par diphtérie n'a cessé d'y décroître et que cette maladie ne constitue en fait plus un problème de santé publique.

PROBLÈMES ACTUELS DE LA
POLITIQUE EXTÉRIEURE SUISSE

Sous les auspices de la chambre de commerce de Genève, M. Alfred Zehnder, ministre, secrétaire général du département politique fédéral, a parlé à Genève devant les représentants des autorités et des milieux genevois du commerce, des «problèmes actuels de la politique extérieure suisse».

Introduit par M. A. Piottet, président de la chambre, M. Zehnder s'est d'abord attaché à montrer comment la Suisse, qui n'a pas de politique extérieure active et ne crée pas de problèmes internationaux par ses initiatives, n'en subit pas moins la politique internationale à laquelle elle ne peut échapper étant elle-même un Etat dans la société internationale des nations. Il montra qu'au siècle de l'équilibre européen, nous trouvions tout naturellement notre place et notre rôle, tandis qu'aujourd'hui il n'y a plus cet équilibre et que tout a changé, sauf notre attachement à une neutralité qui a prouvé sa valeur. Et le ministre entend exposer quelques-unes des questions les plus importantes et les plus générales pour montrer comment dans cette conjoncture notre pays peut vivre, travailler, prospérer sans compromettre d'une manière ou d'une autre sa neutralité. Il parle alors des droits et devoirs des neutres, de la distinction qu'il faut faire entre la neutralité ordinaire et la neutralité durable et permanente, de la sécurité collective et des tentatives d'intégration européenne. La neutralité politique peut être définie comme étant l'obligation pour un Etat d'être de conduire sa politique étrangère de manière à ne pas être impliqué dans un conflit armé, mais cette obligation doit être interprétée restrictivement et ne peut se rapporter qu'aux actes de politique étrangère et non pas à d'autres actes tels que l'action humanitaire. En outre, l'Etat neutre peut s'arroger le droit d'offrir ses bons offices ou sa médiation. Le ministre montrera ensuite que la neutralité est notre affaire à nous et que la politique poursuivie par le Conseil fédéral est de renforcer la thèse qui consiste à ne pas permettre aux autres pays de dire à la Suisse ce qui est neutre et ce qui ne l'est pas. L'essentiel est que la confiance des Etats dans la politique faite par la Suisse reste intacte.

POURPARLERS GERMANO-SUISSES

Le département politique fédéral communique:

Du 20 au 23 février 1956, des pourparlers ont eu lieu à Schaffhouse entre une délégation suisse et une délégation allemande au sujet de corrections à apporter à la frontière dans la région de Schaffhouse. Les deux délégations, qui étaient dirigées du côté suisse par le conseiller de légation Binschedler, du département politique fédéral, et du côté allemand par l'ambassadeur Holzhausen, du ministère des affaires étrangères à Bonn, ont examiné les propositions présentées de part et d'autre et ont trouvé un large terrain d'accord. C'est ainsi que la frontière longeant la Wutach doit, en ce qui concerne le pont, ne cesser à la Suisse du territoire de l'enclave allemande de «Verenahof», du désir de plus, près du poste-frontière de Durstgraben à Hochhausen, un déplacement de frontière doit être effectué à la suite de l'élargissement de la route construite à Schaffhouse. Du côté allemand, on se déclare en outre disposé à un échange de terrain près du poste principal de douane de Kreuzlingen, ce qui est envisagé pour le milieu de en vue de faciliter la construction des nouveaux bâtiments de douane tant suisses qu'allemands. Touchant la modification du tracé de la frontière au passage de Stein am Rhein/Oehningen destinée à fédéral.

Rectifications de frontières dans
la région de Schaffhouse

Le département politique fédéral communique:

CONDUCTEURS POUR L'ELECTRICITE

COSSONAY
S.A. DES CABLERIES & TRÉFILIERES
COSSONAY
Agent pour l'Égypte
THE MIDDLE EAST TECHNICAL OFFICE
15, Rue Toussoum - Tél.: 26103 - ALEXANDRIE

LE PALAIS FEDERAL

LA COMMISSION DES AFFAIRES ETRANGERES DU CONSEIL NATIONAL... La commission des affaires étrangères du Conseil National a tenu séance, sous la présidence de M. J. Condrau...

UNE COMMISSION DU CONSEIL NATIONAL SE REUNIT A SIERRE

La réunion du Conseil national constituée pour étudier le message du Conseil fédéral concernant une modification de la loi sur l'assurance militaire a été présidée par M. Chaudet...

REORGANISATION DES SERVICES D'INSTRUCTION DES HOMMES DE LA LANDWEHR

Le Conseil fédéral a réorganisé les services d'instruction des hommes de la landwehr incorporés dans les compagnies de munitions et les compagnies des dépôts de carburant...

LES HOMMES ASTREINTS AU SERVICE DANS LES COMPAGNIES DES DEPOTS DE CARBURANT

Les hommes astreints au service dans les compagnies des dépôts de carburant feront dans la landwehr 4 cours de complément de 6 jours tous les trois ans...

LES CHASSE-NEIGE SUISSES EN ACTION EN ITALIE

Les chasse-neige de l'armée suisse mis à la disposition de l'Italie pour le déblaiement des routes dans les contrées enneigées du centre et du sud du pays...

L'AIDE DE LA CROIX-ROUGE A L'ITALIE ET A LA TURQUIE

Selon les derniers renseignements qui viennent de parvenir à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la valeur totale des secours d'urgence donnés jusqu'ici en faveur des victimes des catastrophes survenues en Italie et en Turquie...

LES EMISSIONS

En 1955, 2,075 personnes (2,291 l'année précédente) sont parties de Suisse pour émigrer à l'étranger. Ce chiffre se décompose comme il suit : 1,117 hommes et 958 femmes...

CREDIT IMMOBILIER SUISSE-EGYPTIEN

Société Anonyme Services spéciaux pour la gérance de vos biens et la représentation de vos intérêts GENEVE LE CAIRE

ENTRAIDE

LES AMIS DE L'ABBE PIERRE A BERNE... Devant la vague de froid persistante, les Amis de l'abbé Pierre ont organisé une œuvre de secours politique et confessionnellement neutre...

LE TRAFIC DE LA SWISSAIR EN JANVIER 1956

En janvier 1956, l'offre totale de transport de la Swissair s'est élevée à 6,384,123 tonnes-kilomètres, soit en progression de 8 % par rapport à janvier 1955...

LA LUTTE CONTRE LES EMETTEURS CLANDESTINS

L'action entreprise en commun par la direction des PTT et la police du canton et de la ville de Zurich en vue d'éliminer les émetteurs clandestins a remporté un succès total...

STATISTIQUES

40.600 Km. DE CABLES TELEPHONIQUES EN SUISSE... A la fin de 1955, les câbles téléphoniques de notre pays ont atteint une longueur de 40.600 km...

LES EMISSIONS

En 1955, 2,075 personnes (2,291 l'année précédente) sont parties de Suisse pour émigrer à l'étranger. Ce chiffre se décompose comme il suit : 1,117 hommes et 958 femmes...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Brev. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.J. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse.)

LES ETRANGERS QUI TRAVAILLENT EN SUISSE EN 1955

La Confédération et les cantons ont accordé, en 1955, des autorisations de séjour à 220.867 personnes étrangères venues travailler en Suisse...

Dans nos Cantons

BALE

LES EFFETS DU FROID... Bâle a cette année non seulement célébré son centenaire avec la ville a connu rien qu'en se souvenant, avec un moyen de 13 degrés sous zéro...

GRISONS

POUR LA PROTECTION DES EAUX GRISONNES... La Communauté de travail culturel des Grisons a adressé au Petit Conseil du canton une pétition pour la protection des eaux grisonnes...

VAUD

GRAND CONSEIL VAUDOIS... Le Grand Conseil vaudois a commencé une session extraordinaire. Il a renvoyé au Conseil d'Etat pour étude et rapport contre l'avis de la majorité...

NEUCHÂTEL

SEMAINES MUSICALES INTERNATIONALES 1956 DE LUCERNE... Les Semaines musicales internationales de Lucerne 1956 auront lieu du 15 août au 6 septembre...

BERNE

GRAND CONSEIL BERNOIS... Le Grand Conseil bernois a approuvé, contrairement à une proposition socialiste, les atténuations des amendes fiscales...

FRIBOURG

A PROPOS DU PONT DU GOTTERON... Le Conseil d'Etat a décidé de proposer au Grand Conseil le renvoi de toute décision relative à la reconstruction du pont du Gotteron...

ST-GALL

BANQUE SUISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT... Le bénéfice net de l'exercice 1955 s'élève à 363.391,62 (en 1954 328.195,67 francs)...

GENEVE

ARRIVEE A COINTRIN D'UNE COLLECTION DE DIAMANTS DE 25 MILLIONS DE DOLLARS... La presse internationale a été étonnée à assister, à l'arrivée d'une collection de pierres précieuses d'une valeur exceptionnelle...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Brev. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.J. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse.)

LES ETRANGERS QUI TRAVAILLENT EN SUISSE EN 1955

La Confédération et les cantons ont accordé, en 1955, des autorisations de séjour à 220.867 personnes étrangères venues travailler en Suisse...

Dans nos Cantons

VAUD

GRAND CONSEIL VAUDOIS... Le Grand Conseil vaudois a commencé une session extraordinaire. Il a renvoyé au Conseil d'Etat pour étude et rapport contre l'avis de la majorité...

NEUCHÂTEL

SEMAINES MUSICALES INTERNATIONALES 1956 DE LUCERNE... Les Semaines musicales internationales de Lucerne 1956 auront lieu du 15 août au 6 septembre...

BERNE

GRAND CONSEIL BERNOIS... Le Grand Conseil bernois a approuvé, contrairement à une proposition socialiste, les atténuations des amendes fiscales...

FRIBOURG

A PROPOS DU PONT DU GOTTERON... Le Conseil d'Etat a décidé de proposer au Grand Conseil le renvoi de toute décision relative à la reconstruction du pont du Gotteron...

ST-GALL

BANQUE SUISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT... Le bénéfice net de l'exercice 1955 s'élève à 363.391,62 (en 1954 328.195,67 francs)...

GENEVE

ARRIVEE A COINTRIN D'UNE COLLECTION DE DIAMANTS DE 25 MILLIONS DE DOLLARS... La presse internationale a été étonnée à assister, à l'arrivée d'une collection de pierres précieuses d'une valeur exceptionnelle...

VAUD

GRAND CONSEIL VAUDOIS... Le Grand Conseil vaudois a commencé une session extraordinaire. Il a renvoyé au Conseil d'Etat pour étude et rapport contre l'avis de la majorité...

NEUCHÂTEL

SEMAINES MUSICALES INTERNATIONALES 1956 DE LUCERNE... Les Semaines musicales internationales de Lucerne 1956 auront lieu du 15 août au 6 septembre...

NOS NOUVELLES DE LA SUISSE

(Brev. part. Agence Télégraphique Suisse. - N.S.H. - S.P.J. - S.S.O.C. - O.C.S.T. - O.S.E.C. - Sem. Suisse.)

LES ETRANGERS QUI TRAVAILLENT EN SUISSE EN 1955

La Confédération et les cantons ont accordé, en 1955, des autorisations de séjour à 220.867 personnes étrangères venues travailler en Suisse...

Dans nos Cantons

VAUD

GRAND CONSEIL VAUDOIS... Le Grand Conseil vaudois a commencé une session extraordinaire. Il a renvoyé au Conseil d'Etat pour étude et rapport contre l'avis de la majorité...

NEUCHÂTEL

SEMAINES MUSICALES INTERNATIONALES 1956 DE LUCERNE... Les Semaines musicales internationales de Lucerne 1956 auront lieu du 15 août au 6 septembre...

BERNE

GRAND CONSEIL BERNOIS... Le Grand Conseil bernois a approuvé, contrairement à une proposition socialiste, les atténuations des amendes fiscales...

FRIBOURG

A PROPOS DU PONT DU GOTTERON... Le Conseil d'Etat a décidé de proposer au Grand Conseil le renvoi de toute décision relative à la reconstruction du pont du Gotteron...

ST-GALL

BANQUE SUISSE D'EPARGNE ET DE CREDIT... Le bénéfice net de l'exercice 1955 s'élève à 363.391,62 (en 1954 328.195,67 francs)...

GENEVE

ARRIVEE A COINTRIN D'UNE COLLECTION DE DIAMANTS DE 25 MILLIONS DE DOLLARS... La presse internationale a été étonnée à assister, à l'arrivée d'une collection de pierres précieuses d'une valeur exceptionnelle...

VAUD

GRAND CONSEIL VAUDOIS... Le Grand Conseil vaudois a commencé une session extraordinaire. Il a renvoyé au Conseil d'Etat pour étude et rapport contre l'avis de la majorité...

NEUCHÂTEL

SEMAINES MUSICALES INTERNATIONALES 1956 DE LUCERNE... Les Semaines musicales internationales de Lucerne 1956 auront lieu du 15 août au 6 septembre...

SOCIETE DES AUTOBUS DU NORD (S.A.E.) Reg. Comm. A. 30139 TRANSPORTS ● PAR FOURGONS FERMES pour marchandises délicates ● PAR CAMIONS A PLATEFORMES pour marchandises générales ● PAR CAMIONS CITERNES pour produits pétroliers ● SERVICE SPECIAL pour le Transport de Marchandises lourdes et volumineuses

Dans nos SOCIÉTÉS du CAIRE et d'ALEXANDRIE

SERVICES DIVINS

EGLISE PROTESTANTE D'ALEXANDRIE
15, rue de la Poste

JEUDI 8 MARS

7 h. 15 p.m. Etude biblique au presbytère.

DIMANCHE 11 MARS

9 h. 45 a. m. Cathéchisme
10 h. 15 a. m. Culte public en langue allemande.
10 h. 15 a. m. Ecole du Dimanche.

RECEPTION

Le Pasteur Dubois reçoit les mardi, jeudi et vendredi entre 10 h. et midi au bureau de l'Eglise ou au Presbytère sur rendez-vous.

DOMICILE DU PASTEUR CH. DUBOIS

Presbytère de Camp-de-César
29, Rue Bolbitine — Tél. 70650.

EGLISE EVANGELIQUE DU CAIRE

39, Avenue Fouad Ier.

DIMANCHE 11 MARS

AU TEMPLE

9 h. 30. — Ecole du Dimanche.
10 h. 30. — Culte.
« Que ta volonté soit faite »

A MEADI

17 h. — culte.

Institut d'Etudes Orientales de la Bibliothèque Patriarcale d'Alexandrie

Le Lundi 12 Mars et à 6 h. 30 p.m. aura lieu en la Salle de l'Institut (136, Rue Ambroise Ralli, Ibrahimieh) le Vernissage d'une Exposition de Miniatures des plus Anciens Manuscrits Grecs de la Bibliothèque Nationale de Paris (VI-XIVème Siècle).

Ensuite, à 7 h. p.m. M. le Pasteur Charles Dubois donnera une Conférence sur: « La Réconciliation d'un monde divisé » (Efforts tentés par la Jeunesse Chrétienne).

DONATIONS

En mémoire du regretté: **FREDERIC BRUNNER**

En faveur de l'Ecole Suisse du Caire
M. et Mme. A. P. Bless 200

En mémoire du regretté: **P. GAUCHAT**

En faveur de l'Ecole Suisse du Caire
M. et Mme. Dr. H. Halter 500

QUE VOIR CE SOIR ?

Cinéma à Alexandrie

ALHAMBRA — Tél. 29054 — « Three ring circus » (Dean Martin, Jerry Lewis). — « Run for cover » (James Cagney).

AMIR — Tél. 31332 — « The left hand of God » (Humphrey Bogart, Gene Tierney). — « Al Gharib » (Magda, Yehia Chahine).

ODEON — Tél. 71866 — « Les Sullitutions de Siebold » sur la scène. — « Face to face » (James Mason, Robert Preston).

RADIO — Tél. 30282 — « The naked street » (Farley Granger, Anthony Quinn).

RIALTO — Tél. 24694 — « Bat le Cry » (Dorothy Malone, Van Heflin).

RIO — Tél. 29036 — « Continente perduto » documentaire primé au Festival de Cannes.

ROYAL — Tél. 26329 — « L'angelo bianco » (Amedeo Nazzari, Yvonne Sanson).

STRAND — Tél. 22322 — « The big Combo » (Cornel Wilde, Richard Conte).

A ALEXANDRIE

Au Cercle

Samed 17 Mars de 4 h. à 7 h. p.m.

BAZAR DE L'HELVETIA

à partir de 8 h. 30 p.m.

DINER DANSANT BUFFET FROID — BAR

LES PORTES SERONT FERMÉES DE 7 h. à 8 h. 30.

L'Helvetia prie les Dames de bien vouloir remettre les ouvrages et autres objets destinés à la vente ainsi que les ois pour la Pêche Miraculeuse au plus tard le mardi 13 mars entre 4 et 6 h. à l'Ouvroir.

Société Suisse de Secours d'Alexandrie

Tous les SUISSES et SUISSESES d'Alexandrie sont invités — en conformité de la décision prise le 15 avril 1953 par la Colonie — à l'

Assemblée Générale Annuelle de la Colonie Suisse

Lundi 26 Mars à 20 h. 15 au Cercle Suisse à Chatby

avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière Assemblée de la Colonie du 14 mars 1955.
2. Rapport sur la Fondation Médicale Anglo-Suisse.
3. Renouvellement du mandat des délégués suisses auprès de la Fondation Médicale Anglo-Suisse.
4. Divers.

Les membres de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie sont priés d'assister à l'

Assemblée Générale Annuelle de la Société

Le 26 Mars

à l'issue de l'Assemblée Générale de la Colonie annoncée ci-dessus avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle du 14 mars 1955.
2. Rapport du Comité sur l'exercice 1955.
3. Rapport des censeurs.
4. Election du comité pour 1956.
5. Election des censeurs.
6. Divers.

Le Comité de la Société Suisse de Secours d'Alexandrie.

Les championnats internationaux de tennis d'Alexandrie commencent lundi

Les éliminatoires des championnats internationaux d'Alexandrie débuteront le lundi 12 courant à 2 h. 15 p.m. sur les courts de l'Alexandria Sporting Club.

Les inscriptions clôtureront le jeudi 8 mars 1956 à 4 h. 30 p.m. Droits d'inscription: P.T. 70 par « event » plus P.T. 10 par joueur, droits de la fédération.

Tout joueur ou joueuse qui s'inscrit dans les trois events: « simples », « doubles » et « mixtes » aura droit à un abonnement gratuit pour l'entrée au « centre court ».

Les non-membres de l'Alexandria Sporting Club sont priés d'adresser leur inscription à M. G.A.

Nicolaidis, hon. referee, c/o Alexandria Sporting Club, avant jeudi 8 mars 1956 à 4 h. 30 p.m.

Pour les membres de l'Alexandria Sporting Club il y aura des listes à leur disposition aux vestiaires des dames et des hommes respectivement sur lesquelles ils pourront se faire inscrire.

Aucune inscription ne sera acceptée que si elle est faite sur les listes en question. Les joueurs sont priés de former leurs équipes de « doubles » et de « mixtes », le comité ne s'en chargeant pas.

BONNES NOUVELLES

La presse et le public ont réservé un accueil si favorable au nouveau volume de vers CONTREPOINT de notre compatriote et ami J. R. Fiechter que l'édition de luxe en est déjà complètement épuisée.

Les journaux nous apprennent, d'autre part, que Monsieur J.-R. Fiechter, président du groupe de Genève de la Nouvelle Société Helvétique, vient d'être nommé lors de la dernière assemblée de la N.S.H. à Berne, membre du Comité Central et qu'il a été également appelé à faire partie de l'Institut Jurassien.

Nos félicitations les meilleures à celui qui fut si longtemps des nôtres et qui l'est resté de coeur.

AUX AMITIES FRANÇAISES

VENDREDI 9 MARS à 19 h.

Reception en l'honneur de

Mme ANNIE DUCAUX et la TROUPE FRANÇAISE DE COMEDIE, réservée strictement aux membres.

Jeudi 15 Mars à 9 h. 30 p.m.

et dimanche 18 Mars à 7 h. p.m.

dans LA SALLE ST. FRANÇOIS XAVIER Cléopatra

LES TRETEAUX

présentent

Le Chant de la Mort un acte de Tewfik Hakim

et

Vieux clichés pour une pantomime de Lysette Enokian

Un gala "LA REFORME ILLUSTRÉE"

CERCLE SUISSE DU CAIRE

DEMANCHE 11 MARS 1956

MENU

Quiche Lorraine

Choucroute Garnie

Salade Saison

Puits d'Amour

Les réservations sont acceptées jusqu'à la veille seulement. Tél. 806785

AU CAIRE

CERCLE SUISSE DU CAIRE

Comité pour l'exercice 1956, élu par l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 Février :

DES AMBLES, Jules Louis	Président
ZURN, Georges	Vice-Président
MOLL, Willy	Tresorier
CHABLOZ, Roger	Secrétaire
GROBET, Pierre	Econome
BERTHOLD, Gabriel	Econome
HASSLER, Walter	Commissaire des fêtes
WIGGENHAUSER, Ernest	Commissaire des fêtes
HAEFELI, Peter	Bibliothécaire.

UNION DES DAMES SUISSES DU CAIRE

Mardi 20 Mars à 4 h. p.m.

réunion bi-mensuelle, au CERCLE SUISSE, Villa Pax, Embabeh.

Les voitures partiront de l'Hôpital Victoria à 3 h. 30 p.m.

AVIS IMPORTANT AUX QUILLEURS DU CAIRE

Dates à retenir :

SAMEDI 24 MARS

Compétition de Quilles INTERGROUPE pour la

Nouvelle Coupe-Challenge de feu Achille Groppi

4 plats d'argent au groupe gagnant offerts par la Maison GROPPI

Samedi 7 Avril

Compétition de Quilles intervilles Alexandrie: Le Caire

1ère manche 1956 à jouer au Caire

Nous aurons le plaisir de recevoir nos amis Alexandrins chez nous; la compétition débutera dès 17 heures précises.

Le Samedi soir 10 MARS 1956 rencontre amicale des quilleurs du Caire pour un entraînement en vue de former les deux équipes qui devront rencontrer nos amis Alexandrins le 7 avril prochain. Ne laissez rien au hasard ou à la chance... venez nombreux vous entraîner les mardis et samedis soirs. Nous devons gagner encore cette année contre nos amis Alexandrins pour retenir définitivement la belle Coupe-Challenge

DU CERCLE SUISSE DU CAIRE

... Soyez tous de la partie... c'est sérieux...

Les Obmaenner: SCHOTT & ZUBLIN

AVIS

Domages de guerre et d'occupation étrangère

(BELGIQUE et REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE)

En vertu d'un arrangement intervenu entre la Belgique et la Suisse le 23 décembre 1955, les personnes physiques et morales suisses, dont les biens ont été détruits ou endommagés par faits de guerre sur le territoire de la BELGIQUE au cours de la deuxième guerre mondiale, peuvent être mises au bénéfice d'une indemnisation selon les modalités prévues à cet arrangement.

De manière analogue, en conformité de la loi de la République fédérale d'Allemagne du 4 décembre 1955, les dommages subis par des personnes physiques et morales suisses sur le territoire actuel de la REPUBLIQUE FEDERALE D'ALLEMAGNE ou de BERLIN-OUEST, du fait de l'occupation étrangère, peuvent être mis au bénéfice d'une indemnité.

Les ressortissants suisses qui auraient des revendications de cet ordre à formuler, sont priés de s'adresser sans retard à la

Légation de Suisse
rue Abdel Khalek Saroit Pacha No. 10
Le Caire

ainsi qu'au

Consulat de Suisse
Boulevard Sultan Hussein No. 59
Alexandrie

pour obtenir de plus amples renseignements sur les formalités à remplir et le délai imparti pour la présentation d'une demande d'indemnisation.

Alexandrie, le 27 février 1956.

Un guide du Léman

Un beau pays, comme l'est celui du Léman, ne peut s'apprécier complètement que dans la promenade à pied. Le moteur, hélas! a banni le piéton des routes. Ce dernier n'en appréciera que davantage le travail effectué au cours de ces dernières années par l'Association vaudoise de tourisme pédestre. Depuis 1948, elle a établi et développé sans relâche un réseau de chemins pour piétons. Celui-ci est maintenant au point et l'Association a pu publier un premier guide de ces itinéraires empruntant de jolis et pittoresques chemins à travers bois et campagne. Sous une forme très succincte mais claire, le guide donne tous les renseignements désirables sur les 92 différents parcours, totalisant plus de 1300 km., qui ont été balisés jusqu'à maintenant. Il se présente sous la forme d'une brochure élégante et très maniable, qu'il est facile de mettre dans sa poche et de consulter même en marchant. Il est divisé en quatre parties: I. La Côte et le Jura. II. Le centre du canton de Vaud. III. Le Nord du canton (rives du lac de Neuchâtel). IV. La région des Alpes vaudoises. Les tableaux de marche accompagnent chaque itinéraire indiquent également les curiosités historiques et artistiques qui jalonnent le chemin.

POUR DE BELLES VACANCES EN SUISSE
Dans un site inoubliable
HOTEL DE FAMILLE
RIGHI VAUDOIS
GLION / MONTREUX, SUISSE
Maison évangélique sans alcool. Prix abordables.
Parc, paix, calme, confort, tennis, Nourriture saine.
Pour prospectus et renseignements s'adresser:
Pasteur G. Berthoud, 30 Rue Chérif Pacha LE CAIRE
Important. — Pour juillet et août:
indispensable de réserver immédiatement.

E. KRAEHNBUHL & CO.
(Fondée en 1920)
Elaboration et Exécution de tous projets industriels
Moteurs Diesels - Pompes
Fabriques de briques
Huileries - Rizeries
Machines - outils
Machines à imprimer - Rotatives
Machines textiles et à tricoter
Compteurs d'eau - Matériel de soudure.
15, Rue Emad El Dine, LE CAIRE
Tél. 52367 — B.P. 1037 — R.C. 49459

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE
S. A. E.
ALEXANDRIE (R.C. Alex. 99).
Capital: Lstg. 800.000
Filatures, Retorderie, Tissage, Blanchisserie, Teinturerie, Fil à Coudre
BUREAU à KARMOUS: Téléphone 21399.
AGENCE au Caire 14, rue Gawhar el Qaid (Mousky) — Téléphone 51884 - R.C. Caire 984

MAGASINS DE VENTE A ALEXANDRIE:
14, Rue Chérif Pacha
ainsi que dans presque tous les quartiers de la ville

Sociétés-Sœurs de la FILATURE NATIONALE D'EGYPTE:	
SOCIETE EGYPTIENNE DES INDUSTRIES TEXTILES S.A.E. Tél. 25904 Usines à Moharrem Bey sur la rive gauche du Canal Mahmoudieh Capital: L.E. 500.000 Tissage du coton, lin, jute et soie. Blanchisserie, Teinture et impression. (R.C.A. 128)	SOCIETE EGYPTIENNE DE L'INDUSTRIE DE BONNETERIE S.A.E. Tél. 27493 Usines près du Pont de Moharrem Bey. Capital: L.E. 100.000 Tissage, Tricotage Bonneterie, Blanchiment Teinture de toute fibre textile (R.C.A. 10259)
NOMBRE TOTAL D'OUVRIERS EMPLOYES: 10.000	

ENTREPRISE GENERALE DE MATERIEL ELECTRIQUE ET MECANIQUE
BUREAU ET ATELIERS ELECTRO-TECHNIQUES
MATERIEL ELECTRIQUE FOURNITURES et INSTALLATIONS
Lampes et Plafonniers Fluorescents
Réfrigérateurs — Moteurs — Aspirateurs
Ventilateurs — Chauffe-Bains
Appareils Electro - Ménagers
Fils et Cables Armés et Isolés
Tous genres de Matériel Electrique Etc...
ALEXANDRIE: 3 — 5, Place Ismail
Tél. 32920-32926-32929 (groupés)
LE CAIRE: 6, Rue Tewfik
Tél. 53151

International Watch Co.
SCHAFFHOUSE
QUALITE et TRADITION
chez **HOROVITZ & Cie**
JOAILLIERS
Montres de Marque
29, Rue Chérif Pacha
ALEXANDRIE

Faites plaisir, servez **MAGGI**
Volaille au vermicelle
Fait de la tendre chair de volaille et de fines pâtes, ce potage est un régal pour toute la famille. Et la préparation est si facile et rapide:
5 minutes de cuisson seulement!
4-6 assiettes
Autres variétés de Potages Maggi Extra: Crème de veau - Crème d'asperges - Champignons
Produit Suisse importé par NESTLÉ

POUR MICHELE
2 JANVIER 1956
Pendant que tu naissais, un soleil éclatant
Coulait ses ondes d'or sur la ville assoupie
Et l'annonçait ainsi, ta venue accomplie,
Que les esprits du feu te seraient bienveillants.
Pendant que tu naissais, ton oncle et ton grand-père
Sur les sables mouvants d'Aboustr à pas lents
Allant au bord de l'eau cristalline invoquèrent
Les esprits de la mer d'être toujours cléments
Pour toi, et ce faisant prenaient des coquillages,
Frotaient leur nacre lisse délicatement,
Pour les remettre ensuite envoûtés sur la plage
Silencieuse et déserte, offrande aux éléments.
Pendant que tu naissais, les grands vents s'étaient tus
Figés un instant on leur danse avec le sable
Te présageant ainsi leurs esprits favorables,
Sur la pointe des pieds, le souffle interrompu.
Pendant que tu naissais, le sol déjà paré
D'un duvet de verdure en plaines infinies
Avait en quelques champs doucement préparé
D'anémones d'hiver de pâles symphonies
Pour l'offrir, de ses dieux gages presque irréels,
Ces bouquets cueillis par ton oncle et ton grand-père,
Leur fragile beauté don la plus immortel
De l'air et du soleil, de l'eau et de la terre.
W. W.

OMBRES ET LUMIERES GRISONNES

Deux cents journalistes ont pris part, tout récemment, à un rapide voyage d'orientation, sur l'invitation du Petit Conseil du canton des Grisons. Un journaliste de la « Tribune de Lausanne » a fixé, ci-dessous, à traits hâtifs, l'esquisse non seulement de ce voyage rapide, mais aussi des principaux problèmes auxquels doivent faire face nos Confédérés grisons dans leur lutte pour l'existence.

LE « CAS PARTICULIER »

Le président du gouvernement grison, M. C. Margadant est un vieillard infatigable, au verbe lent et sûr, un peu solennel. Sa tête de montagnard auréolée de cheveux blancs prend un singulier aspect de force et d'autorité lorsqu'il parle des soucis de ses compatriotes, ou lorsqu'il cherche à expliquer, dans la claire salle de la maison communale de Flims aux 200 journalistes suisses venus de partout, ce qu'il appelle le « cas particulier » des Grisons.

Cas particulier ? Assurément : position périphérique du canton aux dimensions considérables et aux grandes différences d'altitude. Sol pauvre, densité très modeste de la population. Peu de langues, tant par les langues que par les tendances politiques et confessionnelles. Economie essentiellement paysanne et touristique d'un canton montagnard aux prises avec les forces de la nature. Cas particulier encore par la position géographique : les Grisons, qui couvrent un sixième du sol suisse, comptent exactement le quart des frontières de notre pays (466 km. sur les 1854 km. du pourtour complet de la Suisse).

BEAUCOUP D'OMBRES, PEU DE LUMIERES

Ce petit peuple montagnard, très fier de son passé aussi tourmenté que les formes de ses montagnes, parle quatre langues différentes : dans l'Unterland, c'est l'allemand qui domine. Dans l'Oberland, c'est le romanche surselv. Dans l'Engadine, le romanche ladin est l'idole courante. Dans les vallées de Mesocco et de Poschiavo, en revanche, on parle italien. Se rend-on compte de ce que signifie pour un canton montagnard le fait de devoir

exploiter également la houille blanche à leur profit, les industries étrangères au canton, comme par exemple les Forces motrices du Nord-est suisse, lui jalousement déjà cette énergie utilisée au profit de l'économie grisonne.

LUGNEZ, VALLEE TEMOIN

En car, nous sommes montés jusqu'à Flims dans son vaste parc naturel, puis descendus à Ilanz sur le Rhin antérieur, nous avons remonté toute la vallée du Glenner jusqu'au fond de ce Lugnez étonnant, sauvage et typique. La route suit la pente immense de ce val qui ne s'arrête qu'au fond d'un cirque grandiose tout proche de la frontière tessinoise.

Les cimes qui montent à la conquête du ciel. Le torrent du Glenner. Entre les deux, des alpages sans fin qui furent jadis des forêts magnifiques, aujourd'hui disparues par la rapacité de l'homme. A mi-chemin entre les cimes et le Glenner serpente la route qui relie les quelques très beaux villages montagnards aux maisons et chalets anciens qui s'appellent Lumbrin, Villa, Ternausa, Peiden, Vignas et enfin Vrin, et qui sont tous serrés comme des

poissons autour de la mère poule de l'église.

LA LOI SUR L'AGRICULTURE A DECEU LES PAYSANS DE LA MONTAGNE

Vrin, le dernier village. En l'église de Saint-Jean, nous écoutons l'exposé de l'ancien président du Grand conseil grison. Il nous parle des difficultés des paysans montagnards, qui doivent cultiver une terre ingrate le plus souvent, et partager leur temps entre les maigres champs autour du village, et dont la ressource principale, l'élevage, est toujours compromise par l'incertitude sur les possibilités de vendre le jeune bétail, depuis que les éleveurs de plaine concurrencent les paysans producteurs de la montagne.

Le politicien chevronné qu'est

M. Christian Soler, ne mâche pas ses mots. Il dépeint en phrases sans grandiloquence l'existence pénible de ses concitoyens. L'élevage du bétail constitue la principale ressource. Les exploitations sont très petites (6-8 pièces de bétail) et les recettes très modestes : 2-3000 francs par exploitation, ce qui suffit à peine pour faire face aux dépenses strictement indispensables pour le ménage des familles nombreuses. Maint paysan travaille encore à d'autres métiers accessoires pour arrondir le gain de la famille, comme maçon, charpentier, berger, bûcheron. Les chantiers des barrages et la construction de routes fournissent un appoint bienvenu durant les mois creux. Les recettes fiscales de la plupart des communes varient entre deux mille et cinq mille francs par an, sommes notablement insuffisantes pour assurer les travaux communaux de protection et pour payer les frais des écoles et de l'assistance. 11 des 16 communes du Lugnez ont dû faire appel à l'aide cantonale, l'an passé.

LE CHATEAU D'EAU

Nous sommes assis au soleil éclatant sur les pentes tièdes du Rhin où la terre de janvier exhale sa bonne odeur. Au loin scintillent les grandes plans inclinés des alpages et des névés qui forment, avec quelques glaciers dans les grands massifs, le réservoir de houille blanche grisonne. L'ingénieur en chef du canton, M. Schmid, nous parle de cette seule richesse naturelle : les eaux. Aujourd'hui déjà, ce gigantesque château d'eau constitué l'enjeu d'une lutte incessante. Près de 7 milliards de kWh. sont aujourd'hui captés, concédés ou en voie de concession et d'études.

Cela signifie pour les communes des sommes coquettes au titre de loyer d'eau, pour le canton des impôts et des taxes de concession et pour les industries étrangères au canton de l'énergie à bon marché.

Un effort gigantesque est en cours : En 1955, les Grisons n'ont produit que 1,4 milliards de kilowatt-heures, mais le canton possède des possibilités hydrauliques lui permettant de fournir 9,5 milliards par an au maximum, lorsque tous les barrages seront construits. Y arrivera-t-on avant que l'énergie fournie par les moyens atomiques ne produise un courant meilleur marché que celui de la houille blanche ?

NOUS ENVIONS LE VALAIS

C'est d'un œil envieux que les Grisons voient la prospérité industrielle de leurs voisins valaisans, dont l'économie est par ailleurs si semblable à la leur. Le Valais produit 2900 millions de kilowatt-heures par an, mais il n'en envoie hors du canton que le 20 pour cent. Son industrie en consomme le 60 pour cent, et l'usage ménager le 16 pour cent.

Dans les Grisons, c'est le 76 pour cent de la production hydroélectrique qui est exporté vers les industries de l'est suisse. Le 24 pour cent seulement est consommé à l'intérieur des frontières grisonnes pour l'industrie et l'usage ménager.

Le Canton des Grisons voudrait, lui aussi, arriver à fixer chez lui un certain nombre d'établissements industriels qui auraient avantage à s'établir près des sources d'énergie bon marché. Il pourrait ainsi mieux participer à l'effort industriel et à la prospérité qui en découle.

D'ailleurs pour alimenter les Usines d'Emis, il est prévu de construire sur le Rhin à Rheuzins et près de Reichenau des usines électriques nouvelles. Mais déjà, de puissants consortiums cherchent à intervenir pour que cette énergie bon marché leur soit réservée. Tant il est vrai que la richesse appelle encore et toujours l'envie...

— Nous sommes trop faibles pour nous tirer d'affaires tout seuls — il faut que la Confédération nous aide !

Tel fut le refrain souvent entendu au pays des cent cinquante vallées.

EMS, POUR FINIR

Bien entendu, on nous fit visiter Emis et son usine, de saccharification du bois, où l'on ne produit pas seulement de l'essence synthétique, mais aussi

du méthanol, des fibres artificielles telles que le Grillon, et des matières chimiques pour résines synthétiques, etc.

Emis ne constitue pas seulement un problème industriel et économique grison avec ses 1400 ouvriers et la sécurité matérielle pour autant de familles. Emis est devenu aussi un problème politique puisque le référendum contre l'arrêté fédéral accordant une aide aux Grisons sous forme d'un subventionnement pour cinq ans de la production d'alcool d'Emis (qui doit permettre à la Hovag de chercher et de trouver d'autres débouchés) a abouti.

Il sera donc temps, dans quelques semaines, de revenir en détail sur le problème de l'aide aux usines d'Emis, dont le sort est désormais entre les mains du peuple souverain, appelé à se prononcer en mai sur l'arrêté fédéral.

Pendant, nous ne saurions conclure cette esquisse des problèmes grisons sans rappeler — et avec quelle insistance ! — les Grisons nous ont parlé de la catastrophe que signifieraient pour eux, pour 1400 ouvriers occupés à la saccharification et pour des centaines de communes qui vendent leur bois à Emis, la disparition de cette industrie, créée durant la guerre avec une toucheante foi en l'avenir et en la parole donnée.

— Nous sommes trop faibles pour nous tirer d'affaires tout seuls — il faut que la Confédération nous aide !

Tel fut le refrain souvent entendu au pays des cent cinquante vallées.

Hugues Faest

THEMIS EN SUISSE

L'AFFAIRE DE SAXON

Devant le tribunal de district de Martigny, se sont ouverts les débats sur l'affaire de Saxon en présence d'une vingtaine de journalistes et d'un public clairvoyant. Après l'appel des 19 accusés, parmi lesquels on notait la présence du docteur Léon Broccard, président de l'Union des producteurs valaisans (UPV) et de M. Fernand Carron, président de la commune de Fully, la parole fut à Me Maurice Gross, rapporteur du ministère public valaisan pour son réquisitoire qui dura toute la matinée.

Me Maurice Gross rappela dans son exposé que la manifestation organisée à Saxon le 7 août 1953 par l'UPV pour protester contre la mévente de la récolte des abricots, dégénérera en scènes d'émeute et de violence de fait. Les participants occupèrent la voie ferrée et incendièrent des emballages vides. Le feu se propagea à un wagon de chemin de fer. La circulation routière fut coupée par des arbres abattus. Un camion de primeurs fut vidé des produits étrangers qu'il transportait. Ces actes illicites tombent sous différents articles du code pénal suisse, tels que émeutes, entrave aux services d'intérêt public, violence ou menace contre les autorités et fonctionnaires, dommage à la propriété privée.

Le rapporteur s'occupa ensuite du cas individuel de chaque accusé pour s'étendre plus longuement sur la responsabilité des organisateurs de la manifestation du 7 août 1953, tous membres du comité de l'UPV. Il constata que les personnes en question ne pouvaient pas être considérées comme les instigateurs des troubles et qu'ils n'avaient pas pu les prévoir. Par ses conclusions, le rapporteur arriva à proposer l'acquiescement des organisateurs de la manifestation, c'est-à-dire de 14 accusés, dont le docteur Broccard et M. Fernand Carron. Pour les 35 inculpés restants, il tint compte, dans une large mesure, de circonstances atténuantes par rapport à la grave émeute qui régna dans le Valais en août 1953, cause de la récolte des abricots. Aussi le rapporteur se contenta-t-il de proposer des amendes allant de 30 à 150 francs.

Quant aux dommages et intérêts de 15.600 francs demandés par les CFF, le rapporteur proposa de les renvoyer devant la cour civile.

Au nom des CFF, Me Jules Faure, chef de la division administrative du 1er arrondissement à Lausanne, demanda que le tribunal pénal et non pas une cour civile statue sur la plainte en dommage et intérêts s'élevant à 15.610 Frs. Les CFF ont été profondément léchés et ils ne peuvent renoncer à faire valoir leur droit. La plainte des CFF s'adresse à trois catégories d'accusés : à ceux qui commirent des actes répressibles en gare de Saxon, à ceux qui firent de l'obstruction sur les voies et aux instigateurs des désordres. Le représentant des CFF ne partage pas les conclusions du rapporteur selon lesquelles les organisateurs de la manifestation ne seraient pas coupables. En hommes sensés, ils auraient dû prévoir qu'une réunion de ce genre, dans une atmosphère échauffée, pourrait provoquer des désordres. Le montant de la réclamation des CFF se compose des dégâts causés au matériel et aux installations en gare de Saxon, ainsi que des frais de détournement de 350 Fr pour l'interruption d'une ligne téléphonique, un particulier de Saxon réclame 350 Fr également pour un cerisier qui fut abîmé par un camion de primeurs qui vint se heurter à la gare, et de 5.300 Fr en vertu de pertes subies; quelques autres plaignants avaient retiré leurs demandes, si bien que le tribunal n'a pas à en juger.

En suite, le premier des cinq défenseurs et des accusés présents à plaidoirie, il contesta formellement que les auteurs du meeting de Saxon aient prémédité les troubles qui suivirent; au contraire, les organisateurs furent les premiers à essayer de contenir les excès. Après la manifestation qui se déroula dans le calme et la dignité sur la place de la gare, la foule se dirigea d'un mouvement spontané sur les voies de chemin de fer d'une part, et vers la route cantonale d'autre part. Pour ce qui est de la plainte des CFF, la défense estime qu'il faut la renvoyer devant le for civil, le problème étant trop complexe. On ne peut certainement pas rendre responsables les 50 accusés des méfaits commis par 1.500 à 2.000 manifestants. Le défenseur conclut à l'acquiescement de tous ses clients.

Les plaidoiries de 2 autres avocats partirent de considérations économiques concernant l'importance primordiale de l'agriculture et spécialement de la viticulture et de l'arboriculture pour le Valais en été 1953. Les mesures prévues pour les restrictions de l'importation de fruits étrangers fonctionnaient mal, puisque dix millions de kilos d'abricots étaient sur le marché suisse, avant que la récolte en Valais eût atteint son plein. Différents pourparlers avec les autorités fédérales en vue de faciliter l'écoulement de la production indigène n'eurent pas l'effet immédiat désiré. L'admission valaisanne envoyée à Berne le 6 août 1953 pour demander des mesures urgentes revenant des mains vides, la manifestation de Saxon fut décidée le lendemain matin. Elle n'était pas un appel à l'émeute, mais un acte légitime destiné à attirer l'attention des autorités sur la gravité de la situation. Rien ne laissait pré-

voir des incidents qui furent une explosion spontanée de rancoeur et de déception.

Les deux avocats s'occupent des cas individuels de leurs clients, concluant à l'acquiescement de la plupart d'entre eux, part, parmi les manifestants étant donné qu'ils n'avaient pas commis d'actes répressibles par la loi. Dans un cas, il a été relevé que l'accusé n'avait pas encore vingt ans lors des émeutes en question, et dans un autre, que l'accusé devait être déclaré irresponsable pour cause de maladie mentale. Au cas où le tribunal en viendrait à d'autres conclusions, les défenseurs demanderont le paiement d'amendes symboliques, afin de rendre un jugement d'apaisement.

Le rapporteur du ministère public, Me Maurice Gross, a son avis, les demandes des parties civiles doivent être renvoyées aux tribunaux civils. D'autre part il a contesté certaines affirmations de la défense qui tendaient à trop minimiser les actes commis par les accusés. Tenant compte du fait que la plupart de ceux-ci se sont rendus coupables de gestes inconsiderés explicables par l'état d'excitation général, le rapporteur ne demande pas de peines d'emprisonnement mais seulement des amendes, lesquelles devront être réparties équitablement selon l'importance des délits.

Le représentant des CFF, Me Jules Faure, constate que la défense a essayé de faire le procès des autorités de la politique économique et même des CFF. Mais il ne s'agit ici que

de juger des faits survenus à Saxon le 7 août 1953. Les CFF demandent aux auteurs responsables la réparation des dommages causés. Les coupables doivent être recherchés d'urgence, et d'autre part parmi les manifestants qui se trouvaient sur les voies de la gare, d'autre part parmi les organisateurs de la manifestation. Ces derniers ont agi sinon par dol éventuel, du moins avec une négligence coupable pas plus que

Reconnus coupables des délits d'émeute, d'entrave aux services d'intérêt général et d'entrave à la circulation publique les divers accusés ont été condamnés à des peines allant de 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans à des amendes de 50 francs.

Ils feront appel auprès du Tribunal cantonal.

CREDIT LYONNAIS

COMPTOIR DES CIMENTS

Société Egyptienne de Ciments Portland Tourah et Helwan Portland Cement Company

Bureaux du CAIRE, 21, Avenue 26 Juillet
B.P. 844, Téléphone 76025

Bureaux d'ALEXANDRIE, Rue de la Poste No. 11
B.P. 397, Téléphone 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

Garanti conforme au British Standard Specification for Portland Cement, ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien

« SUPERCRETE »
Ciment à haute résistance et à durcissement rapide

« SEAWATER CEMENT »
Ciment Portland Artificiel spécialement fabriqué pour travaux exposés à l'attaque des eaux de mer et des eaux sulfatées.

شركة بواخر البريد المصري
KHEDIVIAL MAIL LINE
FOR HAPPY HOLIDAYS

Prochains départs d'Alexandrie pour :

NAPLES MARSEILLE GENES BEYROUTH	s/s "El Malek Fouad" à 4 h. p.m. 16 Mars — 30 Mars 13 Avril — 27 Avril, etc.
NEW-YORK (via Bayrouth, Naples, Gènes, Marseille)	s/s "Mohamed Ali El Kébir" 11 Mars
BEYROUTH	s/s "Mohamed Ali El Kébir" 11 Mars
ROTTERDAM ANVERS HAMBURG BREME	s/s "Alkahlira" 23 Mars
SUEZ DUEDDAH PORT SUDAN	Services réguliers par les s/s "Tair" "Talodi" "Fouadieh" (R.C.A. 16708).

Pour tous renseignements, s'adresser à :

ALEXANDRIE : Administration, 1, rue Moutouche Pacha, Tél. 21423
Bureau des Passages, 1, rue Fouad, Tél. 20924

LE CAIRE : 26, Sharek Chérif, Immeuble Immobiliaire, Tél. 46322

SUEZ : Khedivial Mail Line, Tél. 3851

PORT-SAID : The English Coaling Co. Ltd., Tél. 3333 et aux principales Agences de Voyages

IONIAN BANK LIMITED

FONDEE EN 1839

CAPITAL AUTORISE £ 1.000.000
CAPITAL SOUSCRIT £ 600.000
FONDS DE RESERVE £ 400.000

DIRECTION CENTRALE EN EGYPTE :
ALEXANDRIE — 7, Rue Adib R.C. 374

SUCCURSALE AU CAIRE :
106, Rue Mohamed Bey Farid. — R.C. 75951

AGENCES EN EGYPTE :
BENI-SOUF, DAMANHOUR, FAYOUM, MANSOURAH, TANTAH, ZAGAZIG

LONDRES — GRECE — CHYPRE

LIVRETS D'EPARGNE

- Service rapide
- Entièrement mécanisé
- Guichet spécial

Placer vos ECONOMIES auprès de la BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE

LE CAIRE 45, RUE KASR EL NIL
ALEXANDRIE 18, RUE TALAAT HARB
HÉLIOPOLIS, 21, BOULEVARD ABBAS
R. C. C. 39 R. C. A. 692

Pour un article constitutionnel sur le cinéma

La législation spéciale sur le cinéma se compose en première ligne des lois et ordonnances édictées par les cantons. Elles ont trait principalement à la police du cinéma, c'est-à-dire à la protection du public contre les dangers psychiques et physiques les plus graves qui sont inhérents au cinéma. Tous les cantons ont aujourd'hui des dispositions de ce genre. Leur forme varie d'un canton à l'autre.

Le droit cantonal de la censure cinématographique interdit, en général, la projection de films immoraux, brutaux ou choquants. Quelques cantons rangent expressément dans cette dernière catégorie les films qui blessent le sentiment religieux. La censure s'étend aussi à la publicité faite pour les projections. En plus de la simple censure, il y a des mesures pour la protection de la jeunesse. Elles consistent principalement à interdire aux jeunes gens et jeunes filles n'ayant pas atteint un certain âge de fréquenter les représentations cinématographiques.

Le droit constitutionnel et les lois de la Confédération actuellement en vigueur ne sont pas une base légale suffisante pour les mesures qu'il y aurait lieu de prendre en matière de politique cinématographique. La création d'une chambre suisse du cinéma se borne à instituer cet organisme et n'est au fond qu'un acte administratif. Si donc une législation appropriée à la nature et à l'importance du cinéma doit voir le jour sur le plan fédéral, ce ne sera que sur la base d'un article constitutionnel spécial.

Comme le cinéma ne rentre pas, par définition, dans la notion de presse, la liberté de la presse garantie par la constitution ne s'étend pas non plus au cinéma.

Préservez votre santé en buvant Les Eaux Gazeuses N. SPATHIS par excellence